ARCCHIBAT, 9ème EDITION, 12-16 DECEMBRE 2023, Parc des Expositions d’ABIDJAN

**SALON ARCHIBAT 9ème EDITION**

 **PARC DES EXPOSITIONS d’Abidjan 12-16 décembre 2023**

**DECLARATION D’ARCHIBAT 2023**

***ARCHITECTURE DURABLE ET INDUSTRIES LOCALES***

Les professionnels du cadre bâti (Architectes, Urbanistes, Géographes, Spécialistes en bâtiments verts et intelligents, Experts en développement durable, Paysagistes, Industriels du bâtiment, les Présidents et Représentants des Ordres des Architectes et Elus locaux) de plusieurs pays (Angola, Benin, Burkina, Corée du Sud, Cameroun, Côte d’Ivoire, Guinée Bisau, Mali, Sénégal, Singapour, Togo, République Démocratique du Congo et Rwanda) se sont réunis du ***12 au 16 décembre* *2023,*** au Parc des Expositions d’Abidjan, à l’occasion de la 9ème édition du Salon de l’architecture et du bâtiment (ARCHIBAT 2023).

Le thème de cette édition a pour objectif de faire la promotion de l’architecture durale, des industries locales, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la consommation d’énergie et la mauvaise utilisation des ressources locales. Ce Salon est donc une invite à consommer, bâtir et habiter localement pour créer davantage d’opportunités d’investissement dans le secteur de l’industrie du bâtiment. C’est également un canal de vulgarisation de matériaux localement disponibles et une adresse aux industriels à promouvoir la transformation de ces matériaux.

Le constat est clair et partagé : le changement climatique implique une transformation de notre mode de bâtir, d’habiter et de consommer. Le non-respect des règles d’urbanisme, le manque de civisme des citoyens, l’importation de matériaux et d’architecture non adaptés au climat local constituent des menaces majeures pour le développement durable de notre cadre de vie et nos villes.

En somme, les échanges ont été forts constructifs et ont permis de souligner l’importance et l’urgence d’agir et d’agir durablement.

Il est nécessaire de repenser notre façon de construire pour permettre une fabrique et une gestion de la ville en ne laissant personne de côté.

Pour ce faire, l’Ordre des Architectes et les industriels du bâtiment préconisent l’usage de matériaux de qualité trouvés localement non agressifs de l’environnement et du milieu de vie.

Ces assises ont été un cadre de partage sous forme d’ateliers pour comprendre et anticiper sur les défis majeurs des espaces habités d’aujourd’hui et de demain.

L’ensemble des acteurs de la chaine de valeur du cadre de vie ont clairement défini des objectifs majeurs, notamment :

* trouver les meilleurs synergies et mécanismes pour bâtir de façon efficiente avec une obligation de résultats pour rendre

nos espaces de vie durables par la prise en compte de la dimension sociale ;

* travailler les savoir-faire locaux pour capitaliser les avantages ;
* chercher des solutions concrètes au niveau local qui seront une solution pour le monde ;
* trouver des solutions à la problématisation de l’acceptation de matériaux locaux par la société à travers les leviers qualité, coût et délai ;
* inviter les architectes et tous les professionnels du bâtiment et de la ville à participer à la création d’un nouveau modèle de ville en procédant à un changement de paradigme au niveau des projets de développement urbain ;
* construire une approche pragmatique d’une architecture durable orientée vers l’acceptation de l’architecture bioclimatique et vers l’action ;
* adopter une stratégie de développement concrète alliant mixité générationnelle, fonctionnelle et sociale ;
* faire de nos défis des opportunités pour réussir nos planifications urbaines.

Il est temps d’agir, nous ne pourrons plus dire que la question de la durabilité relève d’une autre ère.

Monsieur le Représentant du Ministre, soyez assuré et rassuré que les professionnels du cadre bâti sont mobilisés, et à votre entière disposition pour vous accompagner dans l’amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Nous comptons sur votre soutien pour la vulgarisation des recommandations de ces Assises.

**Fait à Abidjan, le 16 décembre 2023**